

# Union des Anciens et Amis Athénée Lycée asbl – 5000 Namur

---

Chers Anciens, chers Amis,

Suite au succès rencontré l'an dernier et aux bons résultats des élèves concernés, l'Union des Anciens et Amis, en plus de ses activités habituelles (remédiations, retrouvailles, récompenses diverses, concours de nouvelles...) a ouvert dès septembre 2015 son **Ecole de Devoirs** aux élèves des 3 premières années du secondaire. Le but reste de favoriser la réussite scolaire de ces élèves parfois désorientés face aux exigences des humanités et de leur permettre d'améliorer leur méthode de travail. Les inscrits sont nombreux : les groupes ont dû être dédoublés, voire détriplés.

Ces activités nécessitent du temps, mais aussi des moyens, surtout si on y ajoute nos aides sociales. C'est pourquoi, plus que jamais, votre solidarité est nécessaire. Le paiement de votre cotisation est pratiquement notre seule rentrée avec le banquet qui aura lieu ce **11 mars**.

Nous espérons donc qu'une fois encore vous aiderez les élèves de votre « vieille » école - que vous aimez tant - en versant 15€ (7€ pour les étudiants) sur le compte BE48 0000 0622 0427 – BPOT BEB1 de l'Union. D'avance soyez-en remerciés.

Mais nous avons également - et même avant tout - besoin de vos idées, de votre expérience, de votre engagement personnel et de votre présence : c'est pourquoi nous vous invitons à participer à notre

## **ASSEMBLEE GENERALE SUIVIE DU BANQUET ANNUEL**

Le vendredi **11 mars** prochain aura lieu l'A.G. de l'Union à 19 heures ; vous y êtes attendus dans la salle de lecture (escalier de la tour).

19 heures	Assemblée Générale dans la salle de lecture côté Athénée Ordre du jour :      Bilan des activités et Rapport financier Affaires en cours et divers
19 h. 30	Apéritif offert à tous
20 heures	Banquet : Tartare de Courgette, Feuillantine de Jambon d'Ardenne et Noix de Saint Jacques *** Ballotine de Volaille farcie, Crème de Champignon à la Truffe Pomme de Terre Gersoise *** Kouign Amann et sa Glace Vanille

Le prix de cet excellent repas = 25€. Votre paiement avec votre inscription (ainsi que le nombre de repas) doit **obligatoirement** parvenir à notre trésorier **avant le 7 mars** - compte IBAN : BE48 0000 0622 0427 (BIC : BPOT BEB1) de l'Union - afin d'organiser les commandes de notre maître queux.

Veuillez confirmer votre inscription par courriel auprès de Jacques VAN WEYNENDAELE [jacques.vanweynendaele@gmail.com](mailto:jacques.vanweynendaele@gmail.com) ou à défaut en lui téléphonant au 081/73 73 63.

En espérant vous retrouver nombreux le 11 mars prochain, nous vous présentons, chers Anciens et Amis, nos cordiales salutations ainsi que nos meilleurs vœux pour 2016.

Eric DRICOT, Secrétaire

André GROGNARD, Président

---

**BE48 0000 0622 0427 – BPOT BE B1**